Ministère
des Transports,
de la Mobilité durable
et de l'Électrification
des transports
Québec

Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DEM 16-013

Limitation de charge et de largeur carrossable sur le pont du 5e Rang, au-dessus de la rivière Le Renne, à Saint-Théodore-d 'Acton

Longueuil, 29 février 2016 — Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route que la charge sur le pont du 5e Rang, au-dessus de la rivière Le Renne, à Saint-Théodore-d 'Acton, sera limité à 5 tonnes, à partir du 29 février dans la journée. Cette limitation entraîne la réduction d'une voie d'une largeur carrossable réduite à 2,5 mètres. La circulation se fera en alternance, à l'aide d'arrêts toutes directions.

Cette intervention est une mesure préventive, mais est nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et de l'intégrité de l'infrastructure routière. Cette limitation de charge est d'une durée indéterminée.

Même en conditions hivernales, il y a des chantiers sur le réseau métropolitain et les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. Les usagers de la route sont invités à consulter la section Mobilité Montréal du site Quebec511.info pour planifier leurs déplacements.

– 30 –

Pour information : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Direction de l'Est-de-la-Montérégie
450 677-8974
dtem@mtq.gouv.qc.ca

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

201, place Charles-Le Moyne, 5e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 677-8974
Télécopieur : 450 442-1317
www.mtq.gouv.qc.ca